

Master 2 professionnel Espace et Milieux
Promotion 2011 - 2012
UFR Géographie, Histoire et Sciences des Sociétés / UFR Sciences du Vivant
Université Paris Diderot - Paris 7



LE MARAIS AUDOMAROIS
PROJET TERRITORIAL POUR UNE
AGRICULTURE DURABLE

31 Octobre 2011

SOMMAIRE

INTRODUCTION _____

1. AGIR POUR UN EQUILIBRE ENTRE UNE AGRICULTURE VIVANTE, LA BIODIVERSITE ET LES PAYSAGES _____

1.1 Œuvrer pour le maintien d'une activité garante du paysage traditionnel _____

1.1.1 Maintenir l'agriculture maraîchère et l'élevage, pour un paysage typique _____

1.2 Encourager une gestion environnementale durable _____

1.2.1 Une eau de qualité, un lien de solidarité _____

1.2.2 Agriculture et biodiversité : un partenariat d'avenir _____

2. INSERER L'AGRICULTURE AU SEIN D'UN PROJET TERRITORIAL GLOBAL, COHERENT ET DURABLE _____

2.1 Quels débouchés pour améliorer la viabilité économique des exploitations ?

2.1.1 Du producteur au consommateur _____

2.1.2 Développer l'identification des productions du Marais audomarois _____

2.2 Lier l'agriculture au territoire _____

2.2.1 Communiquer, sensibiliser la population _____

2.2.2 Un suivi scientifique pour une agriculture innovante _____

CONCLUSION _____

FICHES ACTION _____

SOURCES _____

TABLE DES ANNEXES _____

TABLE DES FIGURES ET TABLEAU _____

RESUME

Répondant à une commande du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, notre étude montre un fort besoin de réappropriation de leur territoire par les habitants du Marais. Le développement de liens de solidarité contribuera à renforcer la participation de la population locale et le sentiment d'appartenance à la cohésion territoriale. La suppression des intermédiaires par la mise en place de circuits courts s'avérera favorable aux actions solidaires grâce au contact direct producteur/consommateur. C'est aussi un moyen de responsabiliser le consommateur, élément-clé du projet pour ce territoire : l'informer sur la qualité des produits qu'il achète et des modes de production/transformation/distribution est un moyen de stimuler une prise de conscience des impacts liés à la consommation de produits venus d'ailleurs. Sur ce point, il faut concentrer les efforts sur la communication et la diffusion de l'information, l'éducation et la sensibilisation. C'est en redécouvrant les qualités naturelles et humaines du Marais que ses habitants pourront l'apprécier à la modernité de sa valeur et se rendre compte de son caractère inestimable.

Se réapproprier le territoire, c'est aussi prendre part aux grandes orientations qui l'affectent. Il serait pertinent de privilégier une approche participative qui prendrait corps à l'échelle la plus fine de la société : l'individu. Cette démarche permettrait une gouvernance locale dans l'objectif d'un développement équitable et concerté. Chaque individu pourrait favoriser le partage des visions du territoire, des convictions, des envies, des craintes. Promouvoir le dialogue entre les différentes parties et confronter leurs points de vue respectifs est un moyen de faire primer l'intérêt général *via* la consultation publique et la démocratie participative. Tout l'enjeu réside dans une juste recomposition des intérêts et affects de chacun.

Cette étape est fondamentale dans la mesure où elle permettra par la suite d'identifier les attentes d'une clientèle de proximité potentielle et ainsi d'appliquer les stratégies adaptées. Les produits issus de l'élevage et de l'agriculture du Marais ne sauraient être valorisés sans actualiser l'échelle de valeur qui détermine les logiques de consommation. Un des objectifs de ce projet de territoire consiste *in fine* à faire de la contrainte un atout majeur : cultiver un marais implique un certain nombre de contraintes et les produits qui en sont issus doivent par conséquent être mis en valeur. De même, la gestion durable de la ressource en eau et de la biodiversité est souvent considérée comme induisant une plus grande charge de travail et une perte de rendements. Elle pourrait cependant, par le biais des paiements pour services éco-systémiques, des fonds européens et locaux (CASO et autres, en application du principe pollueur-payeur) et d'une valorisation adaptée aux produits, représenter un avantage de poids. Dans un contexte favorable à l'essor de l'agriculture à haute valeur environnementale et biologique, il semble porteur de s'orienter principalement vers ces deux filières. Ce glissement progressif vers une agriculture plus « propre » et plus proche pourrait aboutir à une meilleure reconnaissance du métier d'agriculteur, de la qualité des produits et du milieu dont ils sont issus.

La nécessité d'une gestion globale de la biodiversité s'impose ; sa préservation passe par la prise en compte de la biodiversité remarquable mais aussi des espèces ordinaires qui sont

tout autant essentielles au fonctionnement des écosystèmes et des sociétés humaines en termes de diversité et de services éco-systémiques. Le lancement du projet « *Man And Biosphere* » (Homme et Biosphère) sur le Marais audomarois conforte la pertinence de ce dernier aspect puisque les objectifs du MAB visent à promouvoir une meilleure appréhension de notre rapport de dépendance (alimentaire, matérielle, culturelle...) à la nature. Ces recommandations pourraient favoriser l'émergence de formes de gestion adaptées et intégrées. Par ailleurs, il ne s'agit pas de « segmenter l'espace » en distinguant des espaces voués à la production agricole et des espaces de préservation des espèces faunistiques et floristiques. Les expériences de « mise sous cloche » de la nature se sont, dans bien des cas révélées infructueuses et parfois même en totale contradiction avec l'aspect dynamique du fonctionnement des écosystèmes. L'idée est d'associer le caractère évolutif (et adaptatif) des agro-écosystèmes aux mécanismes développés par la nature qui assurent le maintien de la diversité biologique.

Enfin, biodiversité et activités humaines ne sont pas incompatibles : si ces dernières peuvent effectivement perturber le cycle de vie de certaines espèces, elles sont susceptibles, selon les modalités d'exploitation du milieu, d'offrir un support de vie à d'autres biocénoses qui ont leurs rôles à jouer. Chacune peut bénéficier de l'autre et c'est cela qu'il faut encourager. Comme cela a été réaffirmé dans le projet de réforme de la PAC pour 2013, l'agriculture européenne ne doit plus être compétitive sur le seul plan économique mais aussi sur le plan environnemental. Nous restons intimement convaincus qu'il faut agir avec la Nature et non contre elle. Cette démarche est aussi essentielle à un développement viable, favorisé par l'acceptation sociale de nouvelles politiques publiques. La communication est un des moyens les plus efficaces d'y parvenir et c'est surtout sur ce point qu'il faut, selon nous, innover et persévérer.

Ces dernières préconisations impliquent la mise en place d'un observatoire de la biodiversité locale, de la qualité des eaux et des sols afin de rendre compte des externalités positives éventuellement induites par une gestion durable des ressources naturelles. Ainsi il serait possible d'assurer le suivi de la qualité des écosystèmes du marais et d'évaluer l'efficacité des mesures adoptées (comme par exemple la pertinence des mesures agro-environnementales). La reconquête de la qualité de l'environnement est un défi majeur qui conditionne le succès et la pertinence des actions précitées. C'est cette étape qui permettra par la suite de justifier une meilleure valorisation des produits issus du Marais audomarois.